

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Signature
Sous-Direction des Télécommunications de Nâama

Réf: AT/DOT 45/SDFS/DAL/188/2023

Nâama le:12/04/2023

À
Monsieur le Gérant de L'entreprise
DAHININE Rachid
Adresse : Cité Boukhors N°754 SAIDA

Objet : Mise en demeure.

Dans le cadre d'exécution du contrat N°10/2022 du 10/10/2022 ayant pour l'objet la réalisation du projet « Travaux canalisation (RESEAU ACCES) », et suite le bon de commande N°230025 et l'ordre de service N°19/2023 du 22/03/2023, relatif aux travaux canalisation cité 400 logts OPGI 17 octobre -PARTIE 2, il a été constaté :
Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humains et matériels).

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.

Le Directeur

Signature
ALGERIE TELECOM
S.P.A.
Sous-Direction des Télécommunications de Nâama
SAMIR MANSOURI
S.P.A.
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama